S.I.R.C
Syndicat Intercommunal de Restauration Collective
La Garde – La Valette-du-Var – Le Pradet

DELIBERATION N°10 DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 9 MARS 2023

OBJET : MISE A JOUR DU RIFSEEP

Le neuf mars deux mille vingt-trois à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective, régulièrement convoqué le premier mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au syndicat sous la présidence de Monsieur Alain FUMAZ.

Présents : M. Alain FUMAZ, Mme Sylvie LAPORTE, Mme Stéphanie ASCIONE, M. André BAULON, Mme Martine DE SANTIS, Mme Laurence HOLLIGER, M. Alexandre RISACHER, membres titulaires.

Avaient donné procuration : Mme Hélène DELSANTO, Mme Cécile GOMEZ, M. Guillaume ROBAA, membres titulaires, Mme Marie-Hélène CHARLES, M. Jean-Marc LUCIANI, Mme Emilie ROY, membres suppléants.

Absents excusés : néant

Membres en exercice	10	Membres ayant pris part au vote	7

Le Président rappelle la délibération n°12 du 19 octobre 2022 par laquelle le Comité Syndical avait décidé d'instaurer le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), régime indemnitaire créé pour le personnel de la fonction publique d'Etat et transposable au personnel territorial.
Il est composé de 2 parties :

- L'Indemnité de Fonctions, de Sujétion et d'Expertise (IFSE)
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Considérant que le Comité Syndical a procédé à une mise à jour totale des postes de la collectivité par vote des délibérations de créations de postes,
Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour les tableaux d'application du RIFSEEP afin de correspondre parfaitement aux postes nouvellement créés,
Considérant que le RIFSEEP a été instauré pour l'ensemble des filières présentes dans la collectivité et qu'il n'est donc pas nécessaire de solliciter à nouveau l'avis du Comité Social Territorial (CST),

Ouï les explications du Président,
Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical,

DECIDE

ARTICLE 1 :
De modifier le tableau d'application du RIFSEEP comme suit :

		IFSE			CIA		
Cadre d'emplois des attachés		Montants annuels			Montants annuels		
Groupe	Fonctions	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires
G1	Directeur	0 €	36 210 €	36 210 €	0%	100%	6 390 €
G2	Responsable finances et ressources humaines	0 €	32 130 €	32 130 €	0%	100%	5 670 €

S.I.R.C
Syndicat Intercommunal de Restauration Collective
La Garde – La Valette-du-Var – Le Pradet

		IFSE			CIA		
Cadre d'emplois des rédacteurs		Montants annuels			Montants annuels		
Groupe	Fonctions	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires
G1	Responsable finances et ressources humaines	0 €	17 480 €	17 480 €	0%	100%	2 380 €

		IFSE			CIA		
Cadre d'emplois des adjoints administratifs		Montants annuels			Montants annuels		
Groupe	Fonctions	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires
G2	Gestionnaire administratif et Ressources humaines	0 €	10 800 €	10 800 €	0%	100%	1 200 €

		IFSE			CIA		
Cadre d'emplois des ingénieurs		Montants annuels			Montants annuels		
Groupe	Fonctions	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires
G1	Directeur	0 €	36 210 €	36 210 €	0%	100%	6 390 €

		IFSE			CIA		
Cadre d'emplois des techniciens		Montants annuels			Montants annuels		
Groupe	Fonctions	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires
G1	Responsable de production	0 €	17 480 €	17 480 €	0%	100%	2 380 €

		IFSE			CIA		
Cadre d'emplois des agents de maitrise		Montants annuels			Montants annuels		
Groupe	Fonctions	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires
G1	Responsable de production	0 €	11 340 €	11 340 €	0%	100%	1 260 €
	Responsable expédition						
	Responsable des préparations culinaires						
	Cuisinier						
	Magasinier						
	Responsable des achats						

S.I.R.C
Syndicat Intercommunal de Restauration Collective
La Garde – La Valette-du-Var – Le Pradet

		IFSE			CIA		
Cadre d'emplois des adjoints techniques		Montants annuels			Montants annuels		
Groupe	Fonctions	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires
G1	Responsable expédition	0 €	9 000 €	11 340 €	0%	100%	1 260 €
	Responsable des préparations culinaires						
	Cuisinier						
	Magasinier						
	Responsable des achats						
G2	Livreur	0 €	8 000 €	10 800 €	0%	100%	1 200 €
	Agent de répartition						
	Agent polyvalent de restauration						
	Agent polyvalent logistique						

		IFSE			CIA		
Cadre d'emplois des pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthopédistes, techniciens de laboratoire médical, manipulateurs d'électroradiologie médicale, préparateurs en pharmacie hospitalière et diététiciens territoriaux		Montants annuels			Montants annuels		
Groupe	Fonctions	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires	Montant min	Montant max	Plafonds réglementaires
G2	Diététicien(ne)	0 €	15 300 €	15 300 €	0%	2 700 €	2 700 €

ARTICLE 2 :
Les autres conditions fixées dans la délibération n°12 du 19 octobre 2022 restent inchangées.

ARTICLE 3 :
D'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

La Garde, le 9 mars 2023
Le Président du S.I.R.C

Alain FUMAZ
PRESIDENT DU SIRC

Accusé de réception en préfecture
083-258301399-20230309-DEL061222-10-DE
Date de télétransmission : 09/03/2023
Date de réception préfecture : 09/03/2023